

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 janvier 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Nelly LEMAIRE

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- CONTRAT D'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE

Le Maire explique que la reconnaissance opérationnelle des PI est régulièrement effectuée par le Centre de Secours de Brazey mais le contrôle technique de mesure (débit/pression) est obligatoire tous les 3 ans et relève de la responsabilité du maire.

Deux devis ont été demandés :

- Société CDA : 89,00€ HT par borne pour le contrôle du débit + forfait déplacement 190,00€ soit 1509,60€ TTC tous les 3 ans
- Société SAUR : 35,00€ HT par borne pour vérification du bon fonctionnement tous les ans + 68,00€ par borne pour les 3 ans pour le contrôle débit/pression soit 2491,20€ TTC pour les 3 ans

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition de la société CDA

2- SIVU

Le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 16 juin les délégués au SIVU ont été élus : comme titulaires : François PERRIN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Lionel VEROT et comme suppléants : Christophe MARILLER, Philippe VELDEMAN, Evelyne VELDEMAN, Nelly LEMAIRE.

Le Contrôle de légalité a invalidé notre délibération : elle doit être retirée et nous devons procéder à une nouvelle élection des membres du SIVU, car l'article L5212-7 a été modifié et aucun délégué non membre d'un conseil municipal ne peut désormais être élu pour représenter une commune dans un syndicat.

Suite à un nouveau vote, ont été élus comme titulaires : François PERRIN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Lionel VEROT et comme suppléants : Evelyne VELDEMAN, Nelly LEMAIRE, Claire ANDRE, Hélène MESTRE

3- SYNDICAT MIXTE TILLE VOUGEOT OUCHE (SMTVO)

Le Maire n'expose qu'un nouveau syndicat de rivières à été créé en rassemblant plusieurs syndicats. Les communes adhérentes –dont Bonnencontre- doivent élire un délégué et son suppléant représentant la commune pour siéger dès la séance d'installation.

François PERRIN est élu comme délégué titulaire à l'unanimité et Rémi RENSY comme délégué suppléant à l'unanimité

4- QUESTIONS DIVERSES

- R.Rensy donne un compte-rendu succinct de la réunion de la commission Déchets CC.Rives de Saône.
- Le Maire informe avoir pris contact avec Promut (entreprise adaptée) pour l'entretien des espaces verts. D'autres devis seront demandés.
- Le Maire propose que la commune se dote d'un système d'information (application) par téléphone mobile.
Le Conseil Municipal approuve et accepte le devis de Panneau Pocket pour 130 € par an. L'application est gratuite pour les usagers et sans création de compte.
- Le Maire informe que le SICECO passera à la Mairie le 17 février à 9 h 30 pour étudier la rénovation de notre éclairage public
- Le Maire informe que l'entretien de l'éclairage public s'effectuera le 1 mars.

La séance est levée à 21 h 00